

## Les survivants de la Shoah d'Europe centrale et orientale

Laure Fourtage et Laura Hobson Faure

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3520>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3520

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 octobre 2015

Pagination : 134-137

ISBN : 978-2-919040-33-9

ISSN : 1142-852X

**Référence électronique**

Laure Fourtage et Laura Hobson Faure, « Les survivants de la Shoah d'Europe centrale et orientale », *Hommes & migrations* [En ligne], 1312 | 2015, mis en ligne le 31 mai 2016, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3520>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Les survivants de la Shoah d'Europe centrale et orientale

Laure Fourtage et Laura Hobson Faure

---

- 1 Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs dizaines de milliers de réfugiés juifs d'Europe centrale et orientale arrivent en France, souvent clandestinement, dans une situation de grande détresse matérielle et sanitaire. Ces survivants de la Shoah ne veulent plus vivre dans leur pays d'origine marqué par trop de souffrances, voire par la poursuite des persécutions. Pour la plupart d'entre eux, la France ne représente toutefois qu'une simple étape vers un autre pays d'installation. Ce n'est d'ailleurs que sous cette forme que le gouvernement français conçoit leur présence en France. Parmi les différentes stratégies de secours qui s'offrent à eux pendant leur séjour, le recours aux organisations juives s'avère essentiel. L'une d'entre elles, le Comité juif d'action sociale et de reconstruction (Cojasor), y occupe une place centrale.

## Le monde associatif juif à la sortie de la guerre

- 2 Héritier d'organismes nés au XIXe siècle jusqu'aux réseaux d'entraide sous Vichy, affaibli par les persécutions, le monde associatif juif est, à la Libération, en pleine reconstruction. Une brochure publiée par le Consistoire de Paris en 1946 recense 38 œuvres sociales juives, à Paris seulement, sans compter les nombreuses sociétés d'aide mutuelle<sup>1</sup>. Dans la France libérée, le secours de ces œuvres représente une aide précieuse pour beaucoup de juifs. Essentielle, cette aide privée a pu se développer grâce à l'important financement de l'American Jewish Joint Distribution Committee (le Joint), une association juive américaine née en 1914<sup>2</sup>. Le Joint est notamment à l'origine de la création du Cojasor. Opérationnel à partir de mars 1945, ce dernier devient rapidement l'organisme de référence en matière d'assistance aux réfugiés et apatrides juifs, mission qui lui a été confiée par le Joint et le Comité intergouvernemental pour les réfugiés (CIR), dont il reçoit des fonds (entre 1945-1948, 84 % de son budget sont fournis par le Joint, 11,5 % par le CIR). En effet, après s'être assuré auprès de ces deux organismes que les personnes autorisées à séjourner temporairement en France ne seraient pas à la

charge de l'État, le gouvernement français a adopté, à l'été 1946, une politique de transit qui vise à faire face à l'afflux de juifs étrangers. A côté de son service social existant, le Cojasor ouvre alors un « Service spécial aux immigrants ».

## L'insertion professionnelle des personnes valides

- 3 Si certains réfugiés ne font que traverser la France, d'autres y restent plus longtemps, par choix ou impossibilité de poursuivre leur chemin. Ils relèvent alors de la politique d'assistance temporaire, dite « constructive », appliquée au sein des organismes subventionnés par le Joint et le CIR. Si l'assistance palliative de longue durée est maintenue pour ceux qui, en raison de leur âge ou de leur santé, sont incapables de travailler, l'accent est désormais mis sur cette forme d'assistance visant, à terme, l'indépendance, par le travail, des usagers. Cette aide comprend un volet « assistance généraliste », destiné à couvrir les besoins matériels des personnes en difficulté, indissociables d'un volet « assistance professionnelle ». C'est le cas d'E.U., une jeune femme polonaise de 32 ans arrivée seule et sans ressource en France fin avril 1945. Rescapée des camps, elle passe plusieurs mois en convalescence avant de pouvoir envisager de reprendre une existence « normale ». De nationalité étrangère, elle ne peut compter que sur l'aide privée. Le Cojasor lui fournit une aide régulière au logement – en lui octroyant une place dans un de ses centres pour anciens déportés puis en finançant son loyer à l'hôtel – et une aide alimentaire. Le comité donne également des secours ponctuels (vêtements, savon, pain azyme pour la fête de Pessah, etc.) et des aides spécifiques censées améliorer l'état de santé d'E.U. qui reste fragile : de l'argent pour payer des soins, des colis d'alimentation et des séjours dans un centre de repos. Cette assistance ne vise toutefois qu'à accompagner cette jeune femme vers son indépendance ; elle est donc associée à des mesures d'insertion professionnelle. Le Cojasor joue un rôle de conseiller et oriente les individus qui ont besoin d'outils, d'un prêt ou d'une formation, vers des organismes spécialisés comme l'Organisation reconstruction travail (ORT) où E.U. apprend le métier de couturière. Pendant sa formation, elle continue d'être aidée par le Cojasor sous la forme d'une bourse distribuée par l'ORT. Pour ces deux organismes juifs, ce système permet aux élèves de ne plus se considérer comme des « assistés » et donc de les responsabiliser<sup>3</sup>.

## D'une assistance temporaire à une assistance durable

- 4 Dans les cas de grande vulnérabilité sociale et sanitaire comme celui d'E.U., mais également dans celui de la famille S., cette assistance qui se voulait temporaire prend un caractère durable. E.U. est suivie pendant trois ans, marqués par des périodes régulières d'incapacité de travail du fait de sa santé déficiente et d'une situation matérielle toujours difficile. L'aide du Cojasor, bien qu'indispensable, n'est pas suffisante pour permettre à ses usagers de vivre décemment. Ne couvrant que certains besoins (logement, chauffage, électricité, alimentation, voire soins), elle ne permet pas aux bénéficiaires de faire face seuls à d'autres dépenses nécessaires. À la fin de la prise en charge d'E.U., l'assistante sociale constate ainsi que cette dernière « vit très misérablement ». À ces problèmes sanitaires et matériels récurrents s'ajoutent des problèmes de placement. Si E.U. finit par obtenir un poste de dactylo à temps partiel, il ne lui assure pas des revenus suffisants et conduit l'assistante à lui demander d'en

changer. E.U. répond qu'elle est une ancienne déportée et donc incapable d'exercer une activité fatigante. L'assistante, suspicieuse, note alors dans le dossier : « *prétend qu'elle ne peut trouver un autre travail* », témoignage d'une méconnaissance des séquelles de la déportation, qui pouvait aussi exister au sein d'organisations juives. À l'été 1948, alors qu'aucun élément nouveau dans sa situation ne permet de prévoir une amélioration, le Cojasor arrête brutalement toute assistance à son égard. Cette décision coïncide avec les fortes réductions budgétaires imposées par le Joint, qui obligent les organismes de secours à intensifier l'autonomisation du plus grand nombre de leurs bénéficiaires. Aidée depuis plusieurs années et considérée comme jeune et valide, E.U. doit désormais se prendre en main seule car le seul critère des ressources n'est plus suffisant pour justifier une aide.

## Le travail social en évolution : nouvelles méthodes

- 5 Les dossiers d'E.U. et de la famille S., couvrant la période 1945-1952, témoignent des évolutions importantes du travail social en France au cours de « l'Âge d'or<sup>4</sup> » du service social français. Ouvert en 1945, le dossier d'E.U. se compose principalement d'une liste manuscrite, indiquant les aides accordées et les contrôles effectués, ce qui permet de déterminer son statut de « *pauvre méritante* ». Ses besoins sont toutefois pensés uniquement sur le plan matériel, sans être mis en relation avec l'environnement social et psychologique de la jeune femme. Cela n'est pas le cas pour la famille S., suivie à partir de 1948. À la liste des aides accordées s'ajoutent, dès 1950, des rapports de plusieurs pages tapés à la machine, faisant état de la situation globale de la famille. Si les assistantes continuent d'exprimer des jugements de valeur comme « *Mme S est jeune et courageuse* », on observe dans ce dossier la mise en place de la méthode du *casework*<sup>55</sup> : l'assistante évalue l'état psychologique et le comportement de chaque membre de la famille, autrement dit, sa capacité à changer sa propre situation. Les rapports mentionnent aussi l'état de santé, le travail, ainsi que les projets d'avenir. La déportation et ses conséquences sur la situation de la famille S. sont cette fois bien présentes dans le dossier et prises en considération comme facteur de fragilité. Malgré le dynamisme du service social français de cette période, l'importation de ces méthodes au sein du Cojasor est l'œuvre du Joint, qui fait de cette organisation un laboratoire social. Le Joint décide d'ouvrir une école de travail social, l'École Paul-Baerwald, à Versailles en 1949. Les 120 élèves passés par cette école jusqu'à sa fermeture en 1953 y reçoivent une formation d'un an axée surtout sur l'apprentissage du *casework*. Le Cojasor bénéficie pleinement de la présence de cette école : ses élèves y font leurs stages et les enseignants, issus de la prestigieuse New York School of Social Work, sont sur place pour les superviser et donner des formations jusqu'en 1956. Les rapports sur la famille S. sont d'ailleurs presque tous écrits par d'anciennes élèves de l'École Paul-Baerwald.

---

## NOTES

1. Consistoire israélite de Paris, *La communauté de Paris après la Libération*, mai 1946.
  2. L. Hobson Faure, *Un « Plan Marshall juif » : la présence juive américaine en France après la Shoah, 1944-1954*, Paris, Armand Colin, 2013.
  3. Consistoire central, F42, Lettre de J. Gozlan à G. Apeloig, 9 déc. 1946.
  4. E. Jovelin et B. Bouquet, *Histoire des métiers du social en France*, Paris, ASH, 2005, p. 35-39.
  5. Méthode anglo-saxonne, le *casework* considère chaque « client » individuellement, en tenant compte des facteurs à l'origine de sa pauvreté. Cf. N. Fouché, « Le *casework* : circulation transatlantique et réception en France, 1870-1939 », in *Revue européenne d'histoire sociale*, 2004, 21-35.
- 

## AUTEURS

### LAURE FOURTAGE

Doctorante en histoire contemporaine, université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

### LAURA HOBSON FAURE

Maître de conférences en civilisation américaine, université Sorbonne Nouvelle-Paris-III).